



DFF Communiqué de presse

7 septembre 2005

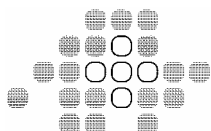
La direction de l'OFPER confiée à Juan F. Gut

La direction de l'Office fédéral du personnel (OFPER) sera confiée à Juan F. Gut à partir du 1^{er} octobre 2005. Ancien secrétaire général du DDPS et actuellement consultant senior à l'OFPER, Juan Gut succèdera à Peter Hablützel, qui quitte ses fonctions de directeur de l'office. Ce dernier a en effet décidé de prendre une retraite anticipée volontaire pour la fin du mois de février 2006. Juan Gut assurera les affaires courantes de l'OFPER, accompagnera la révision de la loi sur la Caisse fédérale de pensions et partagera la responsabilité liée aux processus de changement touchant le personnel de la Confédération. Telle est la décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral.

Juan F. Gut (né en 1948) est consultant senior à l'OFPER depuis le 1^{er} janvier 2005. Auparavant, il avait occupé la fonction de secrétaire général du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) pendant huit ans. Il sera chargé de la direction de l'office pour une période limitée, dans tous les cas jusqu'à l'achèvement des projets de réforme de l'administration.

L'engagement de Juan Gut permettra une coordination optimale des travaux concernant la réforme de l'administration 2005 – 2007 au sein de la direction de l'office. Le projet interdépartemental «stratégie et processus en matière de personnel» porte sur un examen approfondi de l'OFPER et des unités de personnel décentralisées. Il vise à optimiser les processus ainsi qu'à clarifier les compétences et les questions relatives à la centralisation ou à la décentralisation de la gestion du personnel.

Peter Hablützel (né en 1946) avait été nommé directeur de l'OFPER par le Conseil fédéral en 1989. Son influence sur la politique du personnel de la Confédération au cours des 16 dernières années a été considérable. Des réformes d'envergure ont été menées sous son égide dans le



Eidgenössisches Finanzdepartement EFD
Département fédéral des finances DFF
Dipartimento federale delle finanze DFF
Departament federal da finanzas DFF

Communication
Bundesgasse 3, 3003 Berne
tél. +41 (0)31 322 60 33
fax +41 (0)31 323 38 52
www.dff.admin.ch www.efd.admin.ch

domaine du personnel. Il s'est distingué en particulier lors de l'élaboration de la nouvelle loi sur le personnel de la Confédération. Grâce à son engagement exemplaire et à son habileté, il est parvenu à convaincre les différents groupes d'intérêts du bien-fondé de la nouvelle législation. Le Conseil fédéral lui adresse ses meilleurs remerciements pour les services rendus.

Renseignements:

Dieter Leutwyler, porte-parole du DFF, tél.: 031 322 60 86

De plus amples informations sur les thèmes présentés se trouvent sur notre site Internet **www.dff.admin.ch**.

